



Par Véronique Genet, associée, Advolis

Le reporting intégré: vers une nouvelle communication pour les entreprises...

Non obligatoire en France, le reporting intégré (RI) fait émerger un nouveau standard international de reporting permettant aux entreprises de communiquer plus clairement sur la création de valeur. Il apporte aux parties prenantes de l'entreprise les éléments nécessaires à une réelle compréhension de sa situation, de ses enjeux et de ses ambitions.

Le reporting intégré est un projet porté par l'IIRC (International Integrated Reporting Council), organisme mondial créé en 2010, regroupant des entreprises, des investisseurs, des autorités de réglementation, des instances de normalisation, ou encore des représentants de la profession comptable et des ONG. Ces acteurs sont convaincus que les entreprises doivent faire évoluer leurs modèles de reporting vers une communication plus lisible et plus concise, axée sur la création de valeur.

1. Le cadre conceptuel

Le cadre conceptuel du RI repose sur un équilibre voulu entre flexibilité et normalisation afin de tenir compte de la diversité des organisations tout en permettant de les comparer de façon pertinente. Ainsi, le cadre conceptuel n'impose pas d'indicateurs clés mais comporte un nombre limité de recommandations à respecter. Chaque entreprise doit ainsi trouver les moyens d'atteindre les objectifs du reporting intégré.

Les principes directeurs du cadre conceptuel formulent des recommandations sur le contenu du rapport et la présentation des informations :

- présentation des priorités stratégiques et orientations futures ;
- connectivité de l'information : présentation des associations, corrélations et dépendances des différents facteurs impactant la création de valeur ;
- nature et la qualité des relations avec les principales parties prenantes ;
- présentation d'éléments sélectifs ayant une incidence prépondérante sur l'organisation et sa capacité à créer de la valeur ;
- fiabilité et complétude de l'information ;
- cohérence et comparabilité de l'information.

Le RI comprend huit éléments constitutifs décrivant :

- l'organisation et de son écosystème ;
- la gouvernance ;
- le business model ;
- les risques et opportunités affectant la capacité à créer de la valeur ;
- la stratégie et l'allocation des ressources ;
- la performance : atteinte des objectifs et résultats obtenus en termes d'impacts sur les différentes formes de capital ;

- les perspectives ;
- les modalités de présentation : approche retenue par l'entreprise.

2. Les objectifs du RI

Le RI a comme objectif de donner des informations sur l'écosystème de l'organisation, les ressources («capitaux») utilisées ou impactées par l'organisation et comment l'organisation interagit avec l'écosystème et les capitaux pour créer de la valeur. Le RI se base sur six différents types de capitaux qui permettent de définir la valeur d'une entreprise : les capitaux financier et manufacturier, les capitaux naturel et social ainsi que les capitaux humain et intellectuel.

La gestion intégrée consiste, pour une organisation, à avoir une vision cohérente des relations et interdépendances entre les diverses unités d'exploitation et fonctions, mais aussi des capitaux qu'elle utilise. Elle tient compte de la connectivité et des interdépendances entre les divers facteurs affectant la capacité de l'organisation à créer de la valeur.

Sur la base d'indicateurs restreints tenant compte de l'environnement dans lequel l'entreprise évolue, le RI donne une vision intelligible et concise du business model, de la stratégie, de l'organisation et de la gouvernance de l'entreprise et permet ainsi d'expliquer la création de valeur à court, moyen et long termes.

3. Une évolution en lien avec la démarche RSE

Le RI permet aux entreprises de faire valoir en plus de leurs performances financières, leurs performances sociales, environnementales et de gouvernance, et ainsi de promouvoir le développement durable, en démontrant aux relations externes comme internes, que la mise en place de bonnes pratiques en matière de RSE (responsabilité sociétale des entreprises) ne nuit pas à la croissance mais au contraire permet de générer de la valeur.

Actuellement, en France, seules quelques entreprises publient un RI, comme Engie, Danone ou encore Vivendi. On observe néanmoins une adoption de plus en plus fréquente du rapport intégré, comme nouveau document de présentation des performances, permettant aux entreprises de mieux expliquer, au travers une vision structurée, la création de la valeur. ■